

1^o INFOPOCHE

10^F

BAC

VOCABULAIRE LITTÉRAIRE

plus de
200 définitions
illustrées
d'exemples
et classées
par thème

Français

NATHAN

le lexique

la formation des mots

dérivation

n. f. Procédé de formation d'un mot nouveau par addition, suppression ou remplacement d'un suffixe ou d'un préfixe par rapport à une base (radical).

La théâtralité < théâtral, le modalisateur < modaliser.

étymologie

n. f. (du grec "vrai + science")

Origine et filiation des mots.

L'étymologie de "travail" est un mot latin *tripallium*, instrument de torture.

néologisme

n. m. 1. Mot nouveau. 2. Sens nouveau d'un mot (néologisme de sens).

Autofiction, actant, locuteur, (axe) paradigmatique, tiers-mondisme.

archaïsme

n. m. Mot (ou expression) employé par un écrivain, bien que sorti de l'usage.

Ouïr, férir, lacs (= pièges).

les réseaux de mots

champ lexical

n. m. Ensemble de termes regroupés dans un texte et désignant un même secteur de réalité.

"La civilisation n'est plus cette fleur fragile qu'on préservait, qu'on développait à grand-peine dans quelques coins abrités d'un terroir riche en espèces rustiques, menaçantes sans doute par leur vivacité, mais qui permettaient aussi de varier et de revigorer les semis. (Lévi-Strauss) : champ lexical de la végétation.

occurrence

n. f. Apparition d'un mot dans un texte. Ce mot est dit **récurrent**.

L'obsession de la pureté se traduit dans *Phèdre* par les multiples occurrences des mots "jour" et "soleil".

mot clé

n. m. Mot dont la fréquence dans un texte permet de repérer le thème.

"Vice" et "vertu" sont les mots-clés de *Lorenzaccio*.

les jeux sur les mots

mot-valise

n. m. Mot créé par la réunion du début d'un terme et de la fin d'un autre.

"Piano cocktail" (Vian) < pian- (piano) + -ocktail (cocktail).

calembour

n. m. Jeu fondé sur l'homophonie de termes différents.

"Troubler ainsi le service divin !" "– Mais [...] le service du vin (...)" (Rabelais)

jeu de mots

n. m. Jeu sur la polysémie des mêmes termes.

"Si parler ainsi de la terre fait de moi un poète mineur, ou terrassier, je veux l'être !" (Ponge)

paronomase

n. f. Figure jouant sur le rapprochement intentionnel de mots de forme voisine.

"Je tresserai mes vers de verre et de verveine." (Aragon)

acception

n. f. Sens particulier d'un mot, admis et reconnu par l'usage.

Au XVII^e siècle, *gêner* avait une tout autre acception qu'aujourd'hui : *torturer*.

sens figuré

n. m. Sens que prend un mot, en plus de son sens propre, grâce au transfert sémantique d'une image concrète à des relations abstraites. Ce sens figuré est, généralement, une métaphore devenue usuelle.

"Le grand Cointet prit son chapeau, son parapluie et son air jésuite et sortit." (Balzac)

péjoratif

(du latin "plus mauvais") Se dit d'un mot, d'une expression, d'un élément, d'une acception qui exprime une valeur négative, comporte une idée de mal, déprécie la personne ou la chose désignée.

Syn. (mais moins fort) : dépréciatif.

Suffixes péjoratifs : -ache (bravache), -aille (ferraille), -ard (pleurard), -âtre (bellâtre), -asser (rêvasser), -esque (livresque), -is (ramassis).

mélioratif

(du latin "meilleur") Qui a une valeur positive, qui présente sous un jour favorable.

"La grasse est dans son port pleine de majesté (...);

La géante paraît une déesse aux yeux ;
La naine, un abrégé des merveilles des cieux". (Molière)

dénotation (ou sens dénoté d'un mot)

n. f. (ou n. m.) Sens premier, objectif et invariable d'un mot, quel que soit l'utilisateur, sens donné par le dictionnaire.

Le mot "ruines" a pour dénotation : "débris d'un édifice ancien dégradé ou écroulé".

connotation

n. f. Toutes les valeurs affectives qu'un mot suggère au-delà du sens dénoté.

Les connotations de "ruines" peuvent être mort, néant, fuite du temps, décadence, fragilité de l'homme, art, romantisme...

synonymes

n. m. Mots ayant le même sens ou un sens très voisin.

Par conséquent, en conséquence, ainsi, partant sont synonymes.

homonymes

n. m. Mots de sens différent, mais de même prononciation.

Troie, la ville d'Hector, et Troyes, la capitale de la Champagne.

antonymes

n. m. Mots de sens opposé.

Les petites causes et les grands effets.

paronymes

n. m. Mots de forme voisine, mais de sens différent.

Conjecture, conjoncture ; suggestion, sujétion.

polysémie

n. f. Pluralité des sens pour un même mot.

"Ventre saint gris de pigeon ..." : Ponge joue sur la polysémie par l'adjonction inattendue de "saint" à "ventre gris", rappelant un juron attribué à Henri IV.

ambiguïté

n. f. Caractère d'une expression qui se prête à des interprétations différentes. *Syn. équivoque.*

Dans la poésie moderne, l'absence de ponctuation crée l'ambiguïté : à quel verbe rattacher "pendant ta vie" dans "Et j'ai vieilli vois-tu pendant ta vie je danse" (Apollinaire) ?

rhétorique

n. f. (du grec "art de bien parler") Technique de la mise en œuvre des moyens d'expression et de persuasion par la composition, les figures, etc.

Un traité de rhétorique.

syntaxe

n. f. (du grec "ordre, arrangement") Ensemble des règles qui président à l'ordre des mots et à la construction des phrases.

La phrase affective prend des libertés avec la syntaxe : déplacement de l'adjectif, inversion, ellipse, parataxe...

phrase complexe

n. f. Phrase composée de plusieurs propositions, reliées entre elles par coordination, subordination ou simple juxtaposition (≠ phrase simple).

"Le Grec, qu'on admirait, dit que Zadig avait très bien pris sa pensée" (Voltaire) : trois propositions (principale, relative, conjonctive).

phrase nominale

n. f. Phrase sans verbe, généralement très courte. Elle permet de créer un décor, de dégager un fait important, de faire ressortir une conclusion.

"Aujourd'hui un calme qui fait peur. Plus de canonade. Pourquoi ?" (E. de Goncourt)

connecteurs logiques

n. m. Outils grammaticaux indiquant une relation logique. *Donc* (conjonction de coord.), *si bien que* (conj. de sub.), *par conséquent* (locution), *il s'ensuit que* (locution verbale) sont quatre connecteurs indiquant la conséquence. "Plus d'amour, partant plus de joie" (La Fontaine) : *partant* = adverbe de conséquence.

asyndète

n. f. Omission volontaire du connecteur, pour renforcer une opposition ou solliciter l'imagination du lecteur.

"Je n'ai pas été dorloté, tapoté, baisoté ; j'ai été beaucoup fouetté" (Vallès) : *en revanche* est sous-entendu.

parataxe

n. f. Juxtaposition de deux propositions, là où l'on attendrait une subordination.

"Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez pas ma fille" (Molière) : *de sorte que* est sous-entendu.

anacoluthie

n. f. Construction brisée, destinée à souligner une expression.

"Après s'être sauvé des eaux, une autre tempête lui fut fatale". (Bossuet). La construction régulière serait : Après (...), il traversa une autre tempête, qui lui fut fatale.

inversion

n. f. Renversement de l'ordre habituel des mots, très fréquent en poésie.

"O triste, triste était mon âme" (Verlaine) : attribut, verbe, sujet au lieu de sujet, verbe, attribut.

interrogation oratoire

n. f. Question n'appelant pas de réponse immédiate ; moyen de donner du relief à la phrase.

"D'où venait donc cette insuffisance de la vie ?" (Flaubert)

conditionnel dit "conjectural"

n. m. (qui sert à exprimer une présomption) Il énonce une opinion ou une information que l'on rapporte sous toutes réserves.

Un séisme aurait eu lieu au Japon.



la tonalité du discours

tonalité (ou registre)

n.f. (ou n. m.) Ensemble de caractères déterminant l'attitude de l'auteur par rapport au lecteur (son objectif est de provoquer le rire, l'angoisse, la colère...) et au sujet traité (tonalité en accord ou en décalage avec le thème). Indépendante du genre littéraire – un poème peut être lyrique, épique ou satirique, une page d'essai sera didactique, ironique ou polémique... –, la tonalité se décèle à l'emploi de divers procédés.

tonalité comique

Objectif : faire rire.

Une gaieté piquante, des croquis en charge, la parodie du roman donnent une tonalité comique aux contes de Voltaire.

tonalité tragique

Objectif : inspirer le sentiment de la fatalité et des forces supérieures qui écrasent l'homme.

Victor Hugo a su garder une tonalité tragique de la première à la dernière page du roman *Le Dernier jour d'un condamné*.

tonalité pathétique

Objectif : susciter la pitié par l'expression de la souffrance, du désespoir.

Le récit de la mort de Louissette, la fillette martyre, est l'une des pages les plus pathétiques de *L'Enfant* (Vallès).

tonalité lyrique

Objectif : communiquer des émotions et sentiments personnels notamment par l'emploi du vocabulaire affectif, du "je", de l'exclamation et de l'interrogation.

Présente dans quelques fables seulement, la confidence lyrique dévoile la personnalité complexe de La Fontaine.

tonalité épique

Objectif : exalter l'imagination en peignant des héros mythiques.

Dans *L'Assommoir*, l'alambic du père Colombe, d'abord "machine à souler", devient un monstre.

tonalité didactique

Objectif : instruire le lecteur.

Loin d'être de simples digressions, les développements sur l'argot ou les égouts de Paris donnent aux *Misérables* une dimension didactique.

tonalité ironique

Objectif : faire entendre le contraire de ce qu'on dit, dans une intention railleuse ou polémique.

"Voilà certainement des douceurs que j'admire", répond ironiquement Célimène à Alceste, qui l'a accusée de la pire méchanceté (Molière).

tonalité satirique

Objectif : attaquer une personne ou une institution en s'en moquant.

L'article "Homme" du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire est une revue satirique des idées de Rousseau sur l'état de nature.

tonalité polémique

(du grec "relatif à la guerre")

Objectif : attaquer pour disqualifier l'opinion d'un adversaire.

"J'arrachais mes paroles aux murailles suintant le fumier, et où étaient scellés des anneaux auxquels une discipline républicaine voulait nous attacher aussi – comme des bêtes de somme". (Vallès)

tonalité fantastique

Objectif : abolir la frontière entre le réel et l'imaginaire, familiariser avec le surnaturel.

Dans *Le Noyé*, conte fantastique, Maupassant met en scène une veuve qui voit dans un perroquet la réincarnation de son défunt mari.

les figures de rhétorique

les figures de rapprochement

comparaison

n. f. Rapprochement entre deux objets (le comparé et le comparant), soit dans leur totalité, soit à partir d'un point qu'ils ont en commun.

"Il est des parfums (comparé) frais (point de comparaison) comme (terme de comparaison) des chairs d'enfant" (comparant). (Baudelaire)

métaphore

n. f. 1. Figure qui substitue une réalité à une autre en se fondant sur leur ressemblance ; comparaison implicite, qui supprime le terme de comparaison et sous-entend même le terme comparé. Le syn. "image" est moins précis.

"Elle était LE LYS DE CETTE VALLÉE" (Balzac) : "comme" est sous-entendu.

2. La métaphore est dite filée quand elle se prolonge.

"Avril met aux buissons leurs robes de printemps

Et brode aux boutons d'or de fines collerettes". (LaFontaine)

zeugma

n. m. (du grec "attelage") Figure coordonnant l'abstrait et le concret grâce à la polysémie d'un verbe.

"Vêtu de probité candide et de lin blanc". (Hugo)

les figures d'opposition

antithèse

n. f. Figure opposant deux mots ou groupes de mots de même nature grammaticale.

Le Rouge et le Noir (Stendhal). "J'aime encor plus Cinna que je ne hais Auguste" (Corneille). "Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà" (Pascal)

personnification

n. f. Métaphore assimilant un objet inanimé ou abstrait à une personne.

"L'étoile du soir, ma compagne assidue" (Chateaubriand)

cliché

n. m. (toujours péjoratif) Métaphore usée.

"un teint de lys" ; "une taille de geûpe".

allégorie

n. f. Description ou narration qui évoque par une métaphore prolongée une idée ou une réalité en lui prêtant les traits d'un personnage et destinée à communiquer une vérité abstraite.

Dans *Les Tragiques*, d'Aubigné incarne les partis catholique et protestant par des jumeaux qui s'entre-déchirent sur le sein de leur mère, la France.

symbole

n. m. (du grec "réunion de deux fragments d'un objet") 1. Réalité concrète représentant une réalité abstraite (la balance, symbole de la justice). 2. Élément descriptif ou narratif suggérant l'invisible derrière le visible.

La mort du loup, dans le poème du même nom (Vigny), est le symbole du courage, de la dignité, d'une "stoïque fierté".

oxymore

n. m. (du grec "fin + obtus") Juxtaposition de deux termes de nature grammaticale différente (nom et adjectif, verbe et adverbe), qui semblent se contredire.

"Le soleil noir de la Mélancolie". (Nerval).

antiphrase

n. f. Emploi d'un mot ou d'une expression dans un sens contraire au sens véritable, le plus souvent par ironie.

"Ensuite la mousqueterie ôta du meilleur des mondes environ neuf à dix mille coquins qui en infectaient la surface." (Voltaire, *Candide*)

les figures de substitution

périphrase

n. f. Groupe de mots substitué au mot propre.

"La fille de Minos et de Pasiphaé" (*Phèdre*) : la périphrase rappelle la double ascendance de Phèdre, l'intégrité morale du père et la luxure de la mère.

métonymie

n. f. (du grec : échange de nom) Dans cette figure, le mot attendu est remplacé par un mot avec lequel il entretient une relation logique.

"Et ce fer que mon bras ne peut plus soutenir" (Corneille) : fer (la matière) remplace épée (l'objet).

les figures d'insistance

allitération

n. f. Répétition de mêmes consonnes dans des mots voisins, surtout à l'initiale.

"Les trompes et les cors font un tel tintamarre (...)" (La Fontaine)

anaphore

n. f. Répétition du ou des mêmes mots au début de plusieurs phrases ou vers consécutifs.

"Ce sang qui tant de fois garantit vos murailles,
Ce sang qui tant de fois vous gagna des batailles,
Ce sang qui tout sorti fume encor de courroux (...)" (Corneille)

chiasme

n. m. (de la lettre grecque *khi* : X) Figure de construction opposant deux termes deux à deux selon le schéma a-b-b-a.

"Un roi chantait en bas, en haut mourait un Dieu." (Hugo)

litote

n. f. Cette figure dit le moins pour exprimer le plus.

"Va, je ne te hais point." (Corneille) signifie «Je t'adore !"

euphémisme

n. m. Atténuation volontaire de l'expression d'une réalité cruelle.

"L'époux d'une jeune beauté / Partait pour l'autre monde." (La Fontaine)

hyperbole

n. f. Expression qui amplifie ou exagère fortement la réalité.

"Percé du coup mortel dont vous m'assassinez (...)" (Molière)

gradation

n. f. Succession de mots classés par ordre croissant ou décroissant d'intensité.

"Ah ! Oh ! je suis blessé, je suis troué, je suis perforé, je suis administré, je suis enterré." (Jarry)

La répétition ("Peuple caméléon, peuple singe du maître", La Fontaine), l'énumération ("Adieu veau, vache, cochon, couvée", La F.) et l'accumulation ("Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse..." - Mme de Sévigné) sont aussi des figures d'insistance.

le texte argumentatif

thèse

n. f. (du grec "action de poser" ≠ thème : ce qui est posé)

1. Idée ou théorie que l'on défend par une argumentation. Réfuter (ou rejeter) une thèse : la détruire par une argumentation.

L'optimisme est "la rage de soutenir que tout est bien quand on est mal". (Voltaire)

2. Première étape du raisonnement dialectique auquel s'oppose l'anti-thèse, jusqu'à ce que ces contraires soient dépassés dans la *synthèse*.

argument

n. m. Proposition destinée à étayer ou à réfuter une thèse.

L'argument d'autorité invoque la pensée d'un homme célèbre (Hergé : "Il faut trouver la voie, Lao-tseu l'a dit"), l'argument *ad personam* esquivant l'argumentation en attaquant la personne (les adversaires de Rousseau firent condamner l'Émile en dénigrant les principes pédagogiques d'un homme qui avait abandonné ses enfants), l'argument *ad hominem* s'appuie sur les traits personnels de l'interlocuteur ("Vous êtes médecin ; il vous appartient de guérir le malade, et non de le juger").

exemple

n. m. Tout fait concret ou anecdote qui illustre un argument et en prouve la validité.

Nous échangeons chaque année quinze milliards de conversations téléphoniques. Quinze mille millions de "Je ne vous dérange pas ?", de "Tu sais ce qui m'arrive ?". (Le Monde)

stratégie argumentative

n. f. Ensemble des moyens mis en œuvre pour soutenir ou réfuter une thèse : composition, choix des mots, figures, tonalité.

raisonnement inductif

n. m. Qui tire une conclusion générale de faits particuliers (≠ déductif : qui applique une règle générale à des faits particuliers).

Il ne lésine pas sur l'argent de poche de ses enfants. Sa générosité est excessive.

syllogisme

n. m. Raisonnement déductif en trois points, dont le dernier découle nécessairement du rapport des deux premiers.

"Tous les chats comprennent le français. Quelques poulets sont des chats. Donc quelques poulets comprennent le français." (Lewis Carroll dénonce ici le caractère formel du syllogisme).

raisonner par l'absurde

Prouver que si l'on n'admet pas la proposition à démontrer, on aboutit à des conséquences absurdes.

"Si nous les (=les nègres) supposons des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens." (Montesquieu)

raisonner par analogie

Partir d'une ressemblance (1) pour en arriver à une autre (2).

"On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux (1), qui, chez les Égyptiens, les meilleurs philosophes du monde, était d'une si grande consistance, qu'ils faisaient mourir (2) tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains." (Montesquieu)

sophisme

n. m. Raisonnement faux, qui n'a que l'apparence de la logique.

"Zadig fut guéri parfaitement. Hermès écrivit un livre où il prouva qu'il n'avait (n'aurait) pas dû guérir." (Voltaire).

paradoxe

n. m. Opinion contraire à l'opinion commune.

La civilisation a corrompu les hommes, tel est le paradoxe avancé par Rousseau.

concession

n. f. Étape d'une argumentation, consistant à admettre la validité relative de la thèse qu'on réfute.

"Je conviens avec vous que les belles-lettres et les sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal." (Voltaire)

apologie

n. f. Discours écrit, par lequel on justifie une doctrine ou une personne.

Pascal n'a pas eu le temps de terminer son *Apologie de la religion chrétienne*, qui nous est parvenue sous la forme de fragments, les *Pensées*.

le texte narratif

narrateur

n. m. Celui qui raconte l'histoire. Il peut être différent de l'auteur aussi bien que du héros. Dans un roman par lettres, il y a autant de narrateurs que d'épistoliers.

Des Grieux, le narrateur, est censé raconter l'histoire de sa passion fatale pour Manon à l'abbé Prévost, qui en tirera la matière d'un roman, *Manon Lescaut*.

histoire

n. f. Suite d'événements, dans laquelle interviennent un ou plusieurs personnages qui, partis d'une situation initiale, agissent, dialoguent et sont confrontés à diverses péripéties qui les conduisent à une situation finale. *Syn. intrigue.*

Les Misérables raconte l'histoire d'une ascension morale, le rachat d'un ancien forçat.

plaidoyer

n. m. Discours d'un avocat ; défense passionnée d'une personne ou d'une idée.

Olympe de Gouges écrit de vibrants plaidoyers en faveur de la femme.

diatribe

n. f. Critique très violente, acerbe, caustique.

Les diatribes de Rousseau contre les sciences et les arts surprennent par leur virulence.

pamphlet

n. m. Écrit satirique, d'une brièveté mordante, qui attaque le gouvernement, les institutions, des personnes célèbres.

Les pamphlets de Voltaire restent un régal pour l'esprit.

récit

n. m. Relation d'événements authentiques ou fictifs. On parlera d'accélération du récit quand le temps du récit est plus court que celui de l'histoire (≠ ralentissement du récit). *Syn. narration.*

Le récit de Thérémène dans *Phèdre* a des accents épiques.

récit linéaire

n. m. Récit fidèle à l'ordre chronologique.

Camus écrit un récit linéaire dans *L'Étranger*.

ellipse

n. f. Lacune volontaire dans le récit.

Stendhal ne relate pas l'exécution de Julien Sorel (*Le Rouge et le Noir*).

discours

n. m. Par opposition au récit, commentaires et jugements du narrateur ou de l'auteur sur lui-même, les personnages, l'histoire racontée, des questions philosophiques ou sociales, etc.

"Nous avouerons que notre héros était fort peu héros en ce moment" (*La Chartreuse de Parme*) : cette intrusion d'auteur relève du discours.

focalisation

n. f. (< foyer) Point de vue duquel le narrateur raconte l'histoire.

1. Focalisation zéro ou point de vue omniscient ou vision par-dessus : le narrateur, semblable à Dieu, sait tout sur ses personnages : sentiments, pensées, aspirations, etc.

Adoptant la focalisation zéro, Balzac dévoile l'âme des trois héros du *Père Goriot* : Rastignac, Vautrin et Goriot lui-même.

2. Focalisation (ou point de vue) interne ou vision avec : se limitant à un personnage, le narrateur nous fait tout voir par les yeux de ce seul personnage, grâce notamment au monologue intérieur.

Stendhal privilégie la focalisation interne.

le discours rapporté

discours (ou style) direct

n. m. Le discours rapporté tel quel entre guillemets.

"Patience", dit Panurge. (Rabelais)

discours indirect

n. m. Le discours rapporté dans une complétive introduite par un verbe d'opinion ou de parole.

"Il m'a dit qu'il me plaignait". (Camus)

3. Focalisation (ou point de vue) externe ou vision du dehors : le narrateur se contente de décrire le personnage de l'extérieur. Il enregistre ses gestes, ses actes, ses paroles, mais n'en indique pas les mobiles.

La focalisation externe permet d'entretenir le suspens dans le roman policier.

description

n. f. Passage qui évoque une réalité concrète (objet, lieu) à l'aide de termes exprimant des perceptions, surtout visuelles, auditives et olfactives, et qui marque une pause dans le récit.

Dans sa description du Voreux, Zola transforme la mine en un monstre (*Germinal*).

portrait

n. m. Description d'un personnage. L'auteur détaille ses traits physiques, intellectuels et moraux. Le portrait peut être dénnotatif ou connotatif.

Dans chaque portrait, Balzac établit une correspondance entre le physique et le moral.

énonciation

n. f. Ensemble des procédés marquant à la fois la présence d'un locuteur et d'un destinataire dans une situation de communication (\neq énoncé : ce qui est dit).

Le pronom personnel *on* est une marque d'énonciation ambivalente. Il désigne soit l'humanité, soit un groupe restreint incluant ou non le locuteur, soit un individu.

locuteur

n. m. Émetteur d'un message adressé à un destinataire ou récepteur.

"Chaque usage a sa raison" (Montaigne) : le locuteur exprime une vérité générale.

déictiques

n. m. Indicateurs d'une situation de communication (pronoms personnels, adverbes ou compléments de temps et de lieu).

"Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas" (Camus) : les déictiques donnent des indices temporels (*aujourd'hui*, *hier*) et narratifs (*je* est à la fois le narrateur et le personnage).

modalisateurs du discours

n. m. Marques de la subjectivité du locuteur (adjectifs, adverbes, suffixes, tout ce qui suggère un jugement de valeur).

"Il y a des âmes sales, pètries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu" (La Bruyère) : les adjectifs soulignés expriment le mépris.

registre de langue (ou niveau de langue)

n. m. Caractères particuliers de la phonétique, du lexique, de la morphologie, de la syntaxe et du

style utilisés en fonction des intentions de l'auteur (didactiques, polémiques...), des personnages, de la culture du lecteur (élémentaire ou raffinée) et de la situation de communication (orateur politique, écrivain populaire, critique littéraire...).

registre courant

n. m. Langue usuelle enseignée à l'école, qui respecte la grammaire et recherche la simplicité.

"J'ai eu de la peine à me lever parce que j'étais fatigué de ma journée d'hier." (Camus)

registre familier

n. m. La langue parlée, avec son lexique truculent mais incorrect et sa syntaxe relâchée (emploi de *on*, oubli de la semi-négation, solécismes, pléonasmes grammaticaux, phrases inachevées).

"Mais pour moi c'étaient les clowns qui étaient les rois. Ils ressemblaient à rien et à personne. Ils avaient tous des têtes pas possibles (...)" (Ajar)

Les registres **populaire** (mots déformés, expressions imagées), **vulgaire** (parti-pris de grossièreté) et **argotique** (lexique propre à un groupe comme la pègre) en sont des variantes.

registre soutenu

n. m. Le plus recherché des trois registres, celui qui exploite toutes les potentialités de la langue (richesse du vocabulaire, variété des figures, rythme) dans des phrases complexes et bien agencées. *Syn. Registre littéraire.*

"Oui, calme était Argol sous ses astres, au fond des réseaux de sa brume, et tout fermé sur lui-même dans les espaces nageants de son air translucide et enchanté". (Gracq)

texte littéraire

n.m. Texte réunissant, d'une façon indissoluble, un contenu notionnel (idées, message), des qualités esthétiques (beauté du style, des symboles) et une portée émotionnelle (appel à la sensibilité).

Réduit à une fonction informative, un guide touristique n'est pas un texte littéraire.

paragraphe

n. m. Division d'un texte en **prose** présentant une unité de sens. Il commence par un **alinéa** (ligne dont le premier mot est rentré), se termine par une ligne inachevée et peut être séparé du suivant par un **blanc**. Pour les textes en **vers** le mot **strophe** s'impose.

incipit

n.m. (du latin "il commence") Premiers mots ou première page d'une œuvre.

Les sonnets de Du Bellay sont désignés par leur *incipit*.

fond

n. m. Contenu, substance, matière d'une œuvre.

Le sous-titre du *Rouge et le Noir*, "chronique de 1830", éclaire le fond historique du roman.

forme (ou style)

n. f. (ou m.) Manière dont l'écrivain organise ses moyens d'expression en vue d'un effet esthétique.

"Distinguer dans les vers le fond et la forme" est pour Valéry un symptôme "d'insensibilité en matière poétique."

thème

n. m. Sujet général développé dans une œuvre littéraire.

L'hypocrisie est le thème central de *Tartuffe*.

lieu commun

n. m. (péj.) Désigne un thème banal (par ex. : la femme-fleur).
Syn. : poncif, stéréotype, cliché.

motif

n. m. 1. Variation brodée sur un thème. 2. Façon particulière dont un écrivain traite un thème.

Le motif du sang sur la neige dans *Un Roi sans divertissement* (Giono) suggère une vision tragique de la nature.

leit-motiv

n. m. (all.) Motif ou thème dont la répétition est significative.

implicite (≠ explicite)

Qui n'est pas formulé, mais que le lecteur perspicace comprend.

Voltaire pratique l'art de l'implicite en virtuose.

On distinguera, d'après trois exemples tirés de *L'Ingénu* (Voltaire), la citation (saint Augustin cité par le père Tout-à-tous), qui est explicite ; l'allusion (à l'affaire de la Régale), qui relève de l'implicite ; les références (les titres des livres lus en prison), qui participent des deux.

paratexte

n. m. Ensemble d'éléments disposés autour du texte et susceptibles de l'éclairer : nom de l'auteur, titre (informatif : *Phèdre* ou incitatif : *Le Fanal bleu*), sous-titre, indication du genre (roman, essai), préface (*syn.* : avant-propos, avertissement ou avis au lecteur, préambule), postface, notes, épigraphes...

épigraphe

n.f. Citation insérée au début d'un livre ou d'un chapitre.

"La vérité, l'âpre vérité. Danton", *Le Rouge et le Noir*, chap. 1.



le genre narratif : roman et autobiographie

roman

n. m. Récit en prose d'événements imaginaires, qui fait évoluer dans un milieu des personnages présentés comme réels et qui révèle leur destin, leur psychologie, leurs aventures.

Balzac a écrit l'histoire des mœurs de son temps dans les romans de *La Comédie humaine*.

fiction romanesque

n. f. Ensemble des événements qui se succèdent pour former l'intrigue (ce que le narrateur raconte) ≠ narration : façon dont le narrateur agence ces événements (comment il les raconte).

Dans *Madame Bovary*, la fiction romanesque s'inspire d'un fait divers : l'histoire tragique de Delphine Delamare.

péripétie

n. f. Événement imprévu provoquant un rebondissement de l'action.

Chaque chapitre de *Candide* s'achève sur l'annonce d'une nouvelle péripétie.

type

n. m. Personnage réel ou imaginaire représentatif de toute une catégorie d'êtres.

Rastignac est le type de l'arriviste.

autobiographie

n. f. "récit rétrospectif en prose qu'une personne fait de sa propre vie lorsqu'elle met l'accent sur sa vie personnelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité" (Ph. Lejeune).

Histoire de ma vie (George Sand), *Les Mots* (Sartre).

techniques narratives

n. f. Moyens mis en œuvre pour conduire une histoire de la situation initiale à la situation finale.

Le dialogue est une technique narrative plutôt rare dans l'autobiographie.

topos

n. m. topoi au pl. (du grec "lieu") Lieu commun, scène que l'on trouve dans toutes les œuvres relevant du même genre littéraire.

La scène de première rencontre est un topos du roman ; le premier souvenir, un topos de l'autobiographie.

autres genres narratifs

nouvelle

n. f. Récit de structure dramatique, plus court que le roman, aux personnages peu nombreux.

Toine (Maupassant).

conte

n. m. Bref récit en prose (parfois en vers) de faits imaginaires relevant du merveilleux.

Peau d'âne (Perrault).

fable

n. f. Bref récit en prose ou en vers visant à illustrer un précepte moral et dont les personnages sont souvent des animaux. syn. apologue n. m.

"Les animaux malades de la peste" (La Fontaine).

l'action dramatique

dramatique

(du grec "relatif à une action") Qui suppose une action, une lutte, dont l'issue est incertaine, ce qui implique la croyance du spectateur à la liberté du personnage ≠ **tragique** : qui évoque une situation où l'action du personnage est limitée par des forces (dieux, fatalité) ou des événements sur lesquels il ne peut rien.

Chez Racine, la passion amoureuse est une donnée dramatique, un facteur permanent de l'action.

dramaturgie

n. f. Ensemble des techniques dramatiques utilisées par un auteur.

Le conflit et le dilemme sont au centre de la dramaturgie de Corneille.

les trois unités

Règle du théâtre classique.

"Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli."
(Boileau)

didascalie

n. f. Indication de mise en scène fournie en dehors du texte de la pièce.

"Il boit et jette la fiole" (*Hernani*).

exposition

n. f. Réunion, au début d'une pièce, de tous les éléments qui permettent de comprendre l'action : situation, personnages, lieu et moment.

L'exposition de *Tartuffe* est faite par Mme Pernelle et par Dorine.

nœud

n. m. Phase critique de l'action, caractérisée par une succession rapide d'événements, ou par des péripéties, et exigeant d'urgence une solution.

L'action d'*Andromaque* se noue à l'acte IV, quand Hermione demande à Oreste de tuer Pyrrhus.

péripétie

n. f. (ou coup de théâtre) Événement imprévu qui change la face des choses.

Racine a situé exactement au centre de *Phèdre* cette péripétie qu'est l'annonce du retour de Thésée (v. 827).

dénouement

n. m. Résolution du conflit dramatique qui fixe le sort des personnages.

Une seule tragédie de Racine n'a pas de dénouement sanglant, *Bérénice*.

deus ex machina

n. m. (du latin "un dieu [descendu] au moyen d'une machine") Dénouement plus heureux que vraisemblable d'une situation sans issue.

Véritable *deus ex machina*, l'exempt, dans *Tartuffe*, arrête l'imposeur, au moment précis où Tartuffe chasse Orgon de sa propre maison.

protagoniste

n. m. Personnage ou acteur principal ≠ personnage secondaire : confident(e) dans la tragédie, valet (servante) dans la comédie.

Le héros éponyme d'une pièce en est généralement le protagoniste, tel Lorenzaccio.

la parole dramatique

réplique

n. f. Chaque élément du dialogue dans une pièce.

Malgré la sécheresse des répliques d'Alceste, Arsinoé garde bon espoir de le séduire (*Le Misanthrope*).

tirade

n. f. Longue réplique.

La "tirade des nez" dans le *Cyrano* de Rostand offre un bel exemple de verve.

stichomythie

n. f. Succession rapide de courtes répliques (un vers, un ou quelques mots).

La stichomythie se prête bien aux échanges d'injures (Trissotin et Vadius dans *Les Femmes savantes*, III, 3).

"Vadius : Allez, rimeur de balle, opprobre du métier.

Trissotin : Allez, fripier d'écrits, impudent plagiaire.

Vadius : Allez, cuistre..." (Molière).

monologue

n. m. Discours qu'un personnage seul sur scène se tient à lui-même, révélant ainsi ses sentiments au spectateur. *Syn. soliloque.*

Examen de conscience et débat intérieur, le monologue exprime les hésitations du héros.

aparté

n. m. Propos d'un acteur qui sont censés être entendus par le public tout en échappant aux autres personnages.

"Don Salluste, à part : Tout est perdu!" (*Ruy Blas*).

quiproquo

n. m. (du latin "qq ch. pour qq ch.") Effet de théâtre exploitant une méprise.

"Moi ? Je ne l'ai point enlevée, et elle est encore chez vous" : Valère parle d'Élise, qu'il aime ; Harpagon croit qu'il s'agit de sa cassette (*L'Avare*, V, 3).

les grands genres dramatiques

tragédie

n. f. Poème dramatique développant une action empruntée à l'histoire ou au mythe à partir d'une situation où des personnages illustres se débattent contre la fatalité.

Horace (Corneille), *Bajazet* (Racine).

comédie

n. f. Pièce de théâtre en vers ou en prose, qui fait rire par la peinture des caractères et des moeurs.

"L'emploi de la comédie est de corriger les vices des hommes." (Molière)

drame romantique

n. m. Au XIX^e s., pièce en vers ou en prose, dont l'action généralement tragique s'accompagne d'éléments réalistes et comiques.

L'histoire du drame romantique s'ouvre sur la bataille d'*Hernani* (1830).

mélange des genres

n. m. Réunion du comique et du tragique dans la même pièce.

Dans *Ruy Blas*, V. Hugo passe du style noble (épique et lyrique) au style comique ou familier, voire trivial.

prose poétique

n. f. Prose proche de la poésie par ses qualités musicales (échos sonores, harmonie et rythme) et plastiques (beauté des images).

"Venise est là, assise sur le rivage de la mer, comme une belle femme qui va s'éteindre avec le jour : le vent du soir soulève ses cheveux embaumés ; elle meurt saluée par toutes les grâces et tous les sourires de la nature." (Chateaubriand)

poème en prose

n. m. Texte poétique assez court qui ne revêt pas la forme versifiée.

Les *Petits Poèmes en prose* de Baudelaire.

vers blanc

n. m. Vers caché dans un texte en prose.

"Les scènes de demain ne me regardent plus" (Chateaubriand) : un alexandrin.

poésie

n. f. (du grec "création") Art d'exprimer ou de suggérer par le rythme, les sonorités et les images une connaissance des

êtres et des choses plus intuitive que rationnelle : l'inconscient, le rêve, le mystère.

Dans "A une passante", la poésie de Baudelaire suggère l'incapacité de saisir le bonheur, notamment par le dernier vers : "O toi que j'eusse aimée, ô toi qui le savais!".

poème

n. m. Pièce en vers.

Dans ses *Poèmes barbares*, Leconte de Lisle fait revivre la civilisation celtique.

strophe

n. f. Groupe de vers séparé du suivant par un blanc et dont la cohésion est assurée par la disposition des mètres et des rimes. La strophe est avant tout une division formelle, mais elle peut aussi constituer une unité de sens.

distique n. m. : strophe de deux vers ; tercet n. m. : strophe de trois vers ; quatrain n. m. : strophe de quatre vers. Le quintil (cinq vers), le sizain (six vers), le septain (sept vers), le huitain (huit vers), le dizain (dix vers), le douzain (douze vers) sont moins fréquents.

les genres poétiques

la poésie lyrique

exprime des sentiments personnels, notamment les émois du cœur, et cherche à éveiller des résonances profondes.

Les *Contemplations* (Hugo).

la poésie didactique

veut enseigner un art, une science ou une morale avec agrément.

L'*Art poétique* de Boileau.

la poésie dramatique

englobe les pièces de théâtre versifiées.

Le *Cid* (tragi-comédie), *Tartuffe* (comédie), *Horace* (tragédie), *Ruy Blas* (drame romantique).

la poésie satirique

attaque les mœurs du temps ou les personnes pour les railler.

Les *lambes* (Chénier).

la poésie épique

raconte les prouesses d'un héros symbolique en mariant la légende à l'histoire et en faisant appel au merveilleux.

La *Chanson de Roland*.

les formes poétiques courantes

sonnet

n. m. Poème de quatorze vers, répartis en deux quatrains et deux tercets, importé d'Italie au XVI^e siècle ; le plus répandu des poèmes à forme fixe.

Les *Trophées* de J.-M. de Hérédia.

ballade

n. f. 1. Au Moyen Age, poème composé de trois strophes de huit vers (généralement) suivies d'une demi-strophe ou envoi, toutes terminées par un refrain ("La ballade des pendus" de Villon). 2. A partir du XIX^e s., poème à strophes égales inspiré par une légende (Hugo, Paul Fort).

élogie

n. f. (du grec "plainte") Poème lyrique exprimant la mélancolie, la nostalgie, une plainte douloureuse. Le mot désigne plus une tonalité qu'une forme.

"Le Lac" (Lamartine).

épigramme

n. f. Poème très bref, terminé par une pointe satirique.

"L'autre jour, au fond d'un vallon, Un serpent piqua Jean Fréron. Que pensez-vous qu'il arriva ? Ce fut le serpent qui creva." (Voltaire)

chanson

n. f. Pièce de vers de ton populaire, destinée à être chantée. Elle est généralement divisée en couplets et refrain.

"Chanson pour l'Auvergnat" (Brassens), "Le plat pays" (Brel).

ode

n. f. (du grec "chant") Hérité de l'Antiquité, où il était chanté ou accompagné de musique, ce poème d'inspiration lyrique se compose de strophes symétriques en nombre variable.

"Mignonne, allons voir si la rose..." est l'ode la plus célèbre de Ronsard.

les formes poétiques plus rares

stances

n. f. pl. Poème lyrique composé d'un nombre variable de strophes identiques sur un sujet grave et offrant chacune un sens complet.

Les stances du *Cid*.

pantoum

n. m. Poème d'origine malaise, composé de quatrains à rimes croisées, dans lesquels les deuxième et quatrième vers forment les premier et troisième vers de la strophe suivante.

"Harmonie du soir" (Baudelaire).

calligramme

n. m. Poème visuel, dans lequel les vers sont disposés de manière à représenter l'objet évoqué.

"Il pleut" (Apollinaire).

la métrique

métrique

n. f. (< mètre = "mesure") Étude des vers, des strophes, des poèmes à forme fixe.

Le poète respecte les règles de la métrique, mais il choisit le rythme de ses vers.

le décompte des syllabes

e muet

g. n. m. A l'intérieur d'un vers, une syllabe terminée par **e** n'est articulée que si **e** se trouve devant une consonne ou un **h** aspiré. Devant une voyelle ou en fin de vers, elle reste muette.

"Fleurant comm^e Dian(e) au bord de ses fontain(es)"
comm^e : e sonore car devant D
Dian(e) : e muet car élidé devant au
fontain(es) : e muet en fin de vers
(Vigny, "La Maison du berger")

licence poétique

g. n. f. Liberté que prend un poète avec les règles (versification, orthographe).

encor (2 syll.) pour encore (3 syll.).

les types de vers

alexandrin

n. m. Vers de douze syllabes ; le plus fréquent dans la poésie française.

"Et que je te sens froide en te touchant, ô mort!"

vers libre

g. n. m. Qui n'a ni un nombre fixe de syllabes, ni de coupe régulière (poésie moderne).

En exploitant le vers libre dans "Zone", Apollinaire renouvelle les techniques poétiques.

diérèse

n. f. A l'intérieur d'un mot, dissociation de deux voyelles, prononcées ensemble dans la langue courante (≠ synérèse n. f. : prononciation en une seule syllabe de deux voyelles contiguës).

"Di-ane" (Vigny) : diérèse ; "Quand je tiens un bon duel, je ne le lâche pas." (Hugo) : synérèse.

octosyllabe

n. m. Vers de huit syllabes.

"Noir verrou de la porte humaine!" (Hugo)

L'hexasyllabe compte six syllabes ; le décasyllabe, dix.

le rythme

rythme

n. m. Mouvement d'une phrase, d'un vers, d'un poème, déterminé par la succession des accents et des pauses (coupes grammaticales et coupes rythmiques).

Au théâtre, la tension psychologique se traduit toujours par l'accélération du rythme.

syllabe accentuée

g. n. f. Qui porte un accent tonique (ou d'intensité). Cet accent frappe la dernière syllabe articulée (l'avant-dernière, quand la finale est en e muet) et la prolonge.

"La Treizième revient... C'est encor la première." (Nerval)

césure

n. f. (du latin "coupure") Pause centrale (après la sixième syllabe) dans l'alexandrin, qu'elle partage ainsi en deux hémistiches ("demi-vers"). Dans le vers de Nerval, la césure souligne le thème de l'éternel retour par la symétrie des hémistiches : ce vers a un rythme binaire.

En supprimant la césure à l'hémistiche, on obtient un rythme ternaire :

Un trimètre de Corneille : "Toujours aimer, toujours souffrir, toujours mourir".

rythme ascendant

g. n. m. Il caractérise une phrase contenant des groupes de mots de longueur croissante (≠ le rythme est descendant quand ils sont de longueur décroissante).

"Elle part, elle s'évertue, / Elle se hâte avec lenteur." (La Fontaine) : 3 syll. + 5 syll. + 8 syll. .

enjambement

n. m. Suppression d'une coupe rythmique quand la phrase déborde les limites du vers.

"Et pourtant je vous dis que le bonheur existe

Ailleurs que dans le rêve ailleurs que dans les nues." (Aragon)

Au-delà de ces limites, le résultat de l'enjambement s'appelle **rejet** ("Ailleurs") ; en-deçà, **contre-rejet**.

"A mes pieds c'est la nuit, le silence.
Le nid
Se tait, l'homme est rentré sous le chaume qui fume." (Hérédia)

refrain

n. m. Répétition, après chaque strophe d'un poème, du ou des stances vers.

"Vienne la nuit sonne l'heure
Les jours s'en vont je demeure"
(Apollinaire, "Le Pont Mirabeau")

les sonorités

A l'intérieur du vers

hiatus

n. m. Rencontre désagréable (donc évitée) de voyelles appartenant à deux mots différents.

"On cria haro sur le baudet." (La Fontaine)

musicalité

n. f. Qualité musicale des voyelles et des consonnes. Les voyelles claires (é, i, u) suggèrent une émotion violente ; les voyelles graves (ou, o, on), des bruits sourds ou l'angoisse ; les consonnes constrictives (f, v, s, z, ch, j), la douceur ; les consonnes occlusives (b, p, d, t, g, k), la dureté.

"Des cloches tout à coup sautent avec furie." : Baudelaire exprime l'angoisse autant par l'association des voyelles graves (o, au, ou) et des consonnes occlusives que par le sens des mots.

harmonie imitative

g. n. f. Combinaison de mots dont la sonorité évoque l'objet signifié, surtout par des onomatopées, des allitérations et des assonances.

"Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?" (Racine)

A la fin du vers

rime

n. f. Disposition de sons identiques à la finale de mots placés à la fin de deux vers.

– sa sonorité : elle est féminine quand elle se termine par un e muet ("têtes") ; masculine, dans les autres cas ("baudet").

– sa disposition

• rimes plates (aabb)

"O soldats de l'an deux! ô guerres!
épépées!
Contre les rois tirant ensemble leurs
épées (...)" (Hugo)

• rimes croisées (abab)

"Le poète en des jours impies
Vient préparer des jours meilleurs.
Il est l'homme des utopies,
Les pieds ici, la tête ailleurs." (Hugo)

• rimes embrassées (abba)

"Elle courait dans la rosée,
Sans bruit, de peur de m'éveiller ;
Moi, je n'ouvrais pas ma croisée,
De peur de la faire envoler." (Hugo)

– sa qualité : elle est suffisante quand les mots placés en fin de vers ont deux phonèmes en commun (une consonne et une voyelle : "impies / utopies") ; pauvre, quand il n'y a qu'une voyelle ou qu'une consonne ("éveiller / envoler") ; riche, quand trois phonèmes sont communs (d'ordinaire, une voyelle entre deux consonnes) : "meilleurs / ailleurs".

rime intérieure

g. n. f. Rime du dernier mot et d'un mot placé à l'intérieur du vers.

"Tout m'afflige et me nuit, et conspire à me nuire." (Racine)

assonance

n. f. 1. Répétition à la rime de la voyelle finale accentuée, mais pas de la consonne qui suit.

"Rollant regardet Oliver al visage / Teint fut e pers, desculeuret e pale". (La Chanson de Roland)

2. (sens large) Répétition de voyelles dans un vers. (Cf. Racine, ci-dessus : i, ui) ≠ allitération : répétition de consonnes (n, m).